

ÉVALUATION

DISPOSITIF « ESPACES RÉGIONAUX D'INFORMATION DE PROXIMITÉ (ERIP) »

SYNTHÈSE – Octobre 2022

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Lancés en 2020, les Espaces Régionaux d'Information de Proximité (ERIP) visent à assurer un premier niveau d'information sur les métiers, les formations, l'emploi, et la création reprise d'entreprises, dans une égalité d'accès pour les territoires de la région.



PUBLIC CIBLE : Les ERIP sont ouverts à tous les publics : scolaires, salariés, chercheurs d'emploi, entrepreneurs, etc.

DÉPLOIEMENT : En 2022, les ERIP se déclinent en 96 lieux d'accueil sur l'ensemble des bassins d'emploi. La dynamique partenariale avec les acteurs locaux orientation – formation – emploi permet à ce Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) de se décliner sous forme d'entretiens, d'ateliers, de manifestations ... spécifiques au territoire.

La majorité des ERIP sont portées par des Missions Locales mais d'autres types de porteurs sont représentés et mettent à profit leur expérience locale du partenariat : intercommunalités, organismes consulaires, Comité de Bassin d'Emploi (CBE), Centre Information Jeunesse (CIJ), etc.



RÉALISATIONS : En 2021, **40 862** néo-aquitains ont bénéficié de l'offre de service des ERIP (+19%/2020), 2571 ateliers et 611 évènements territoriaux ont été organisés.

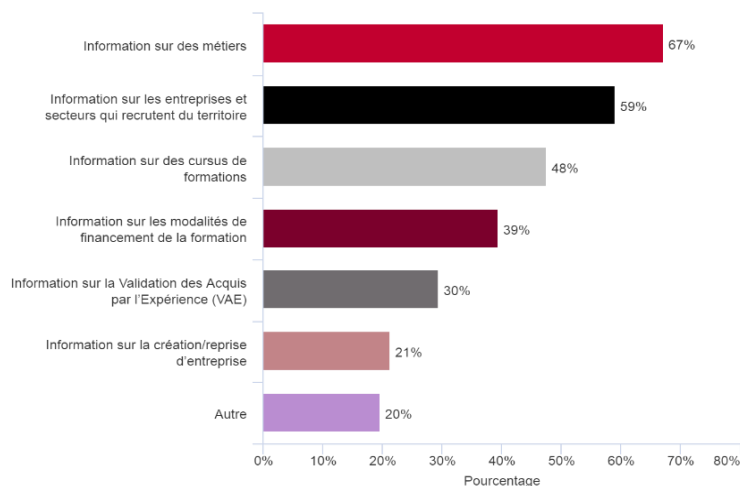
Exemples d'ateliers : Aide aux choix professionnels, accès à la formation / développement des compétences, connaissance du territoire

Exemples d'évènements : Forum de l'alternance, visite d'entreprises en recherche de compétences, zoom métiers

Sur quelles thématiques portent les ateliers organisés ?

Réponses effectives : 61

Taux de réponse : 100%














L'ÉVALUATION : POURQUOI ET COMMENT ?

LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La démarche d'évaluation s'inscrit dans le **programme d'évaluation de la politique régionale de formation professionnelle**, dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration en continu. Dans ce cadre, l'évaluation qui porte sur la période 2020-mi 2022, s'est déroulée entre décembre 2021 et juin 2022 afin d'optimiser, chemin faisant, le dispositif.



LA MÉTHODE

Le champ	Les questions clés	Les outils de collecte des données
 Champ : l'ensemble des ERIP	 Pertinence Réponse aux besoins des publics (proximité, besoins spécifiques) Réponse aux besoins des territoires (maillage, animation, besoins économiques, formation)	 Enquêtes : 41 porteurs /127 partenaires/87 usagers
 Objectifs : → mesurer l'atteinte des objectifs de la Région → faire évoluer et adapter l'offre de service	 Efficacité auprès des porteurs et partenaires Pratiques d'accueil et d'information, animation locale à destination du public, animation du réseau, accompagnement par CapMétiers	 Entretiens : <ul style="list-style-type: none">• La réalisation de 2 entretiens en phase de cadrage (Région et Cap Métiers) + 2 entretiens pour les investigations (Direction de l'Orientation et Pôle Développement éco.)• La conduite de 4 études de cas qui ont permis d'interroger des salariés des structures (13), des partenaires (15), les agents territoriaux de la Région, et 8 temps d'observation sur le terrain
 Études de cas : <ul style="list-style-type: none">• Bordeaux Métropole• Est Creuse• Pays Basque• Marennes Oléron	 Efficacité auprès des publics Effets sur le parcours des usagers (accès à l'information et à la formation, acquisition de connaissance et de méthodes) Mise en relation avec des partenaires des ERIP	 Documentation : <ul style="list-style-type: none">• Fiches projets• Observatoire CapMétiers• Comptes rendus d'exécution
	 Cohérence Coordination avec les politiques d'orientation et de développement économique du territoire Participation des ERIP à la visibilité de l'intervention régionale	 Observation : Journée du 2 février destinée aux ERIP

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

LA RÉPONSE AUX BESOINS DES PUBLICS ET DES TERRITOIRES

- **Les publics accueillis bénéficient d'un accès facilité à l'information, personnalisé et adapté au contexte du territoire** :
 - La territorialisation du dispositif dans les 43 bassins d'emploi a été définie pour apporter la réponse la plus adaptée à la réalité du territoire. Les ERIP s'adaptent aux préférences des personnes (entretien individuel/atelier collectif) ainsi qu'aux spécificités et aux freins rencontrés par les publics ;
 - L'information délivrée et les conditions d'accueil sont jugées très favorablement par les publics interrogés. Toutefois l'ERIP ne semble pas largement identifiée, et connue sur l'ensemble de son offre.
- **La personnalisation de la prestation et la qualité constatée du conseil prodigué reposent notamment sur l'ancrage et la connaissance des partenaires territoriaux** :
 - L'ancrage local et l'interconnaissance des acteurs impliqués dans l'ERIP permettent des réponses pertinentes aux besoins des publics et du territoire ;
 - Les publics enquêtés perçoivent ainsi l'utilité des informations données par l'ERIP qui joue donc son rôle sur les parcours d'orientation, de formation et d'insertion.
- **L'échelle de déploiement par bassin d'emploi permet de répondre en partie aux problématiques de mobilités des néo-aquitains** :
 - La dynamique partenariale par bassin d'emplois permet de décliner l'offre ERIP à différents niveaux (site principal, sites relais, actions délocalisées), et d'assurer ainsi un service de proximité aux publics et une orientation efficace vers les partenaires du bassin ;
 - Les publics interrogés ont pris conscience d'opportunités existantes sur leur territoire et apprécient l'accessibilité de l'ERIP (localisation et accès en transport en commun).

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS (SUITE)

LE DÉPLOIEMENT

- **Les porteurs tirent un sentiment positif sur la valeur ajoutée de cette mission d'information destinée à l'ensemble des publics et en proximité avec eux** (maillage à l'échelle des bassins d'emplois, lieux d'accueil généralistes, informations et actions adaptés à la réalité des territoires...). **Si les conditions de financement permettent de déployer l'offre de services ils restent en attente de moyens plus importants et de modalités simplifiées :**
 - Le passage des modèles précédents (Espaces régionaux d'Orientaion, Espace Métiers /Centres associés Cité des Métiers) à l'ERIP s'est traduit, selon les ERIP, par des attentes à la hausse en matière de services (ateliers socles) et de rôle d'animateur au niveau du territoire ;
 - Le fonctionnement par appel à projets annuel reste peu sécurisant pour les ERIP et les moyens financiers alloués sont en-deçà des besoins pour assurer le niveau de service attendu ;
 - La diversification des sources de financement est une nécessité plus qu'un choix, heureusement facilité par leurs habitudes de fonctionnement.
- **Le déploiement des ERIP est accompagné par la Région de différentes manières :**
 - D'une part, par les Délégués Territoriaux qui participent à l'animation proposée par les ERIP et peuvent jouer un rôle de mise en relation avec les acteurs locaux ;
 - D'autre part, par Cap Métiers qui anime le programme de professionnalisation et fournit des outils plutôt satisfaisants selon les ERIP en termes de gestion, d'accueil et de suivi des publics. Le bureau virtuel proposé par Cap Métiers est utilisé quotidiennement par les ERIP.

FONCTIONNEMENT PARTENARIAL DANS LES ERIP ET AU SEIN DE LA RÉGION

- **L'ERIP est un acteur identifié par les acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation, et contribue à l'animation du territoire :**
 - Les partenaires participent : aux comités locaux organisés par l'ERIP, à la programmation, et à la coanimation d'ateliers ;
 - Néanmoins, sur différents territoires, les moyens restent trop modestes pour jouer un rôle central d'animation partenariale, car l'essentiel des moyens est mis dans l'accueil du public ;
 - Également, le positionnement des partenaires est variable selon les enjeux institutionnels : certains partenaires se représentent le dispositif comme un relais local d'information, d'autres en font un outil à part entière pour les publics suivis, et d'autres encore s'en servent pour amplifier leur offre.
- **L'articulation opérationnelle au sein des services de la Région reste perfectible, que ce soit sur la question de l'orientation ou sur la création-reprise d'entreprises :**
 - Des réflexions sont en cours pour consolider l'articulation sur la thématique création-reprise d'entreprises afin d'intégrer l'ERIP comme porte d'entrée d'information sur ce type de projet.

LES RECOMMANDATIONS

Au terme des investigations, plusieurs propositions d'amélioration ont émergé du travail d'évaluation :

1. **Accroître la communication et la visibilité de l'offre ERIP** (maximiser la volumétrie des publics touchés, améliorer l'attractivité pour les partenaires, toucher le public salarié, etc.) : usage renforcé des réseaux sociaux, affichage dans les tiers lieux, développement d'outils attractifs (casques virtuels...) et de supports pour allophones, etc.
2. **Développer le partenariat** (simplification de l'animation territoriale, mutualisation des offres, etc.) : démultiplier les lieux relais, mettre en place une plateforme d'actualités territoriales et des « portes ouvertes » des ERIP, développer l'implication des têtes de réseaux.
3. **Optimiser le fonctionnement et l'offre des ERIP** (renforcement des partenariats locaux, coordination entre le régional et le niveau local des équipes d'animation, allègement de la gestion des Appel à projets, etc.) : augmenter la subvention Région, sécurisation du Fonds Social Européen, Appel à projets pluriannuel, outiller les ERIP en gestion de projet, mise à jour plus rigoureuse des données Cap Métiers, formations plus locales, formations spécifiques (Validation des Acquis de l'Expérience, CEP, ...).

